



Anticiper l'échec entrepreneurial pour mieux l'éviter

Comment éviter l'échec entrepreneurial ? Comment changer de regard sur l'échec entrepreneurial ? Quels sont les avantages de l'anticipation lorsqu'on est entrepreneur ?

La plus grande peur des entrepreneurs est certainement d'échouer.

Contrairement aux pays anglo-saxons qui considèrent l'échec comme une opportunité de rebondir, l'échec est empreint de connotations très négatives dans notre société : honte, perte de confiance, manque de compétences... **La peur d'échouer agit donc comme un frein à la création d'entreprise.**

Beaucoup préfèrent ne rien tenter plutôt que d'échouer. Il existe pourtant un moyen (parmi d'autres !) de minimiser l'échec entrepreneurial : ne pas l'occulter, le considérer comme un risque et **l'anticiper.**

L'échec entrepreneurial s'anticipe.

Le parcours « classique » du créateur est fait de **prévisions** et d'**anticipation** : prévision du nombre de clients, du chiffre d'affaires, du montant des charges, évaluation des risques... autant d'éléments qui se retrouvent dans le **business plan** ou le **prévisionnel financier.**

Mais si l'on considère que la moitié des entreprises créées dépose le bilan dans les trois premières années, pourquoi ne pas intégrer dans cette gestion des risques **le risque de faillite ?**

Cette pratique n'est pas courante aujourd'hui : pleins d'enthousiasme, les créateurs d'entreprise préfèrent souvent ne pas envisager la fin de l'aventure avant même de la commencer concrètement. Cependant, le manque d'activité, l'endettement et la non atteinte du **seuil de rentabilité** conduisant à la cessation de paiement sont des risques à prévoir comme les autres.

L'échec entrepreneurial est un risque comme un autre.

La **gestion des risques** implique de réfléchir non seulement aux types de risques mais également à leur occurrence, leur impact et aux solutions à apporter.

Considérer les signes avant-coureurs de faillite et réfléchir en amont à des solutions permet de **réagir plus vite aux déconvenues** et ainsi de limiter la probabilité de dépôt de bilan in fine.

Par exemple, se fixer des seuils critiques et des actions correctrices peuvent être d'une grande aide pour savoir quoi faire et le faire rapidement en cas de besoin. Le faire quand tout va bien est d'autant plus efficace que l'on **réfléchit à froid**, sans pression ni émotions négatives qui pourraient parasiter le jugement.

Mieux vaut prévoir un plan B !

Si le dépôt de bilan et l'endettement sont autant d'échecs que les entrepreneurs veulent éviter à tout prix, **le plus grand échec ne serait-il pas finalement de ne pas savoir rebondir en cas de faillite ?**

La fin d'une aventure entrepreneuriale fait en général douter l'entrepreneur : remise en question, perte de confiance, perte de repères... la situation peut être difficile à vivre. Mais elle le sera d'autant plus si elle n'a pas été anticipée et que le rebond se fait attendre.

Il ne faut donc **pas occulter l'échec entrepreneurial** mais au contraire l'envisager comme une possibilité. Cela **permet de prévoir un plan B actionnable rapidement, et une porte de sortie acceptable.**

Des solutions existent : penser un autre projet, reprendre le chemin du salariat, ou encore devenir un **entrepreneur hybride** (voir notre article **Entrepreneur hybride : définition, avantages et inconvénients**). A charge de chaque entrepreneur de définir laquelle est la plus satisfaisante pour lui.

L'échec fait peur et inhibe les porteurs de projets. Cependant, c'est un risque à anticiper comme un autre pour prévoir des solutions à mettre en place et rebondir rapidement. Paradoxalement, un projet bien ficelé est donc aussi un projet qui anticipe la fin avant d'avoir commencé !

La rédactrice de cet article est Anne-Flore Adam, Docteur en entrepreneuriat, Formatrice et conseillère pour les entrepreneurs.

Voir aussi nos articles :

- **Reconversion du chef d'entreprise après un échec : 6 conseils**
- **L'échec entrepreneurial : 5 citations à retenir pour rebondir !**
- **Les 15 erreurs classiques du créateur d'entreprise**